

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Disciplines gymniques

BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Disciplines gymniques

Code de la fiche :
RNCP40528

Etat :
Active

 [Télécharger la fiche](#)  [Aide en ligne](#)  [Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel

 Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 4

 Code(s) NSF

335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

 Formacode(s)

15436 : Éducation sportive

15487 : Gymnastique

 Date de début des parcours certifiants

13-04-2025

 Date d'échéance de l'enregistrement

12-04-2030

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	13001658700011	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités en disciplines gymniques nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « disciplines gymniques » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Ce BPJEPS spécialité « éducateur sportif » est délivrée au titre de l'une des options suivantes :

option A : « disciplines gymniques acrobatiques » ;

option B : « gymnastique rythmique ».

Activités visées :

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation

Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Option A : « disciplines gymniques acrobatiques »

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques

Préparation de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques

Animation de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques

Option B : « gymnastique rythmique »

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en gymnastique rythmique

Préparation de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en gymnastique rythmique

Animation de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en gymnastique rythmique

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en gymnastique rythmique

Compétences attestées :

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Option A : « disciplines gymniques acrobatiques »

Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants dont les publics en situation de handicap.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en vue de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages, en tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap.

Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers et permettre l'atteinte des objectifs de séance fixés dans le respect de la réglementation en vigueur.

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu et adapter la séance en conséquence.

Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Animer en sécurité une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en disciplines gymnaiques acrobatiques, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins et/ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en disciplines gymnaiques acrobatiques, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et/ou adapter la situation proposée favorisant ainsi la progression de chacun et intervenir en cas de situation accidentogène.

Mettre en œuvre des parades lors de séances d'apprentissage en disciplines gymnaiques acrobatiques, en mobilisant les techniques et méthodologies spécifiques aux disciplines acrobatiques afin de garantir la sécurité des pratiquants et de préserver sa propre intégrité physique

Analyser une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en disciplines gymnaiques acrobatiques, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de favoriser la progression des pratiquants et proposer des améliorations pour les séances suivantes.

Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en disciplines gymnaiques acrobatiques, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Option B : « gymnaistique rythmique »

Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants dont les publics en situation de handicap.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en vue de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages, en tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap.

Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers et permettre l'atteinte des objectifs de séance fixés dans le respect de la réglementation en vigueur.

Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu et adapter la séance en conséquence.

Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Animer en sécurité une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins et/ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et/ou adapter la situation proposée favorisant ainsi la progression de chacun et d'intervenir en cas de situation accidentogène.

Analyser une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de favoriser la progression des pratiquants et proposer des améliorations pour les séances suivantes.

Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaiques ou d'apprentissage en gymnaistique rythmique, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

Un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique

Un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet

Option A : « disciplines gymniques acrobatiques »

La réalisation d'un entretien à partir de la production d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances de découverte ou d'initiation portant sur l'une des disciplines gymniques et d'un cycle de séances d'apprentissage portant sur une discipline gymnique acrobatique distincte.

La conduite d'une séance de découverte ou d'initiation dans l'une des disciplines gymniques acrobatiques suivie d'un entretien portant sur la préparation, l'animation en sécurité et l'évaluation de séances.

La conduite d'une parade relative à un élément technique suivie d'un entretien permettant de vérifier la capacité du candidat à garantir la sécurité des pratiquants et assurer sa propre intégrité physique

Option B : « gymnastique rythmique »

La réalisation d'un entretien à partir de la production d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances de découverte ou d'initiation portant sur l'une des disciplines gymniques et d'un cycle de séances d'apprentissage portant sur la gymnastique rythmique.

La conduite d'une séance de découverte ou d'initiation en gymnastique rythmique avec un engin gymnique rythmique tiré au sort suivie d'un entretien portant sur la préparation, l'animation en sécurité et l'évaluation de séances

Blocs de compétences

RNCP40528BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation</p> <p>Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap</p> <p>Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous</p> <p>Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public</p> <p>Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus</p> <p>Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard</p>	<p>La modalité d'évaluation est un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet</p> <p>Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre</p> <p>Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts</p> <p>Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités</p>	

RNCP40528BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage</p> <p>Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous</p> <p>Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation</p> <p>Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics</p>	<p>La modalité d'évaluation est un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet.</p>

RNCP40528BC03 - Concevoir, animer, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (Option A)

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants dont les publics en situation de handicap.</p> <p>Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en vue de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages, en</p>	<p>Option A : « disciplines gymniques acrobatiques »</p> <p>La réalisation d'un entretien à partir de la production d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances de découverte ou d'initiation portant sur l'une des disciplines gymniques et d'un cycle de séances d'apprentissage portant sur une discipline gymnique acrobatique distincte.</p> <p>La conduite d'une séance de découverte ou d'initiation dans l'une des disciplines gymniques acrobatiques suivie d'un entretien portant sur la préparation,</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap.</p>	<p>l'animation en sécurité et l'évaluation de séances.</p>
<p>Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers et permettre l'atteinte des objectifs de séance fixés dans le respect de la réglementation en vigueur.</p>	<p>La conduite d'une parade relative à un élément technique suivie d'un entretien permettant de vérifier la capacité du candidat à garantir la sécurité des pratiquants et assurer sa propre intégrité physique</p>
<p>Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu et adapter la séance en conséquence.</p>	
<p>Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.</p>	
<p>Animer en sécurité une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.</p>	
<p>Repérer les risques, freins et/ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et/ou adapter la situation proposée favorisant ainsi la progression de chacun et intervenir en cas de situation accidentogène.</p>	
<p>Mettre en œuvre des parades lors de séances d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en mobilisant les techniques et méthodologies spécifiques aux disciplines acrobatiques afin de garantir la sécurité des pratiquants et de préserver sa propre intégrité physique</p>	
<p>Analyser une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de favoriser la progression des pratiquants et proposer des améliorations pour les séances suivantes.</p>	
<p>Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.</p>	

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants dont les publics en situation de handicap.</p> <p>Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en vue de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages, en tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap.</p> <p>Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en tenant compte des spécificités des situations proposées, de l'environnement de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, la sienne et celle des tiers et permettre l'atteinte des objectifs de séance fixés dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu et adapter la séance en conséquence.</p> <p>Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en présentant les objectifs, les modalités de déroulement et les règles à respecter, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.</p> <p>Animer en sécurité une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en s'appuyant sur les situations techniques et pédagogiques prévues et en les adaptant selon les réactions et réalisations des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.</p> <p>Repérer les risques, freins et/ou difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et/ou adapter la situation proposée favorisant ainsi la progression de chacun et d'intervenir en cas de situation accidentogène.</p> <p>Analyser une séance de découverte, d'initiation en disciplines gymnaïques ou d'apprentissage en gymnaïque rythmique, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, afin de favoriser la progression des pratiquants et proposer des améliorations pour les séances suivantes.</p>	<p>Option B : « gymnaïque rythmique »</p> <p>La réalisation d'un entretien à partir de la production d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances de découverte ou d'initiation portant sur l'une des disciplines gymnaïques et d'un cycle de séances d'apprentissage portant sur la gymnaïque rythmique.</p> <p>La conduite d'une séance de découverte ou d'initiation en gymnaïque rythmique avec un engin gymnaïque rythmique tiré au sort suivie d'un entretien portant sur la préparation, l'animation en sécurité et l'évaluation de séances</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques ou d'apprentissage en gymnastique rythmique, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Quel qu'en soit le mode d'acquisition, la certification est délivrée par le recteur de région académique dès lors que le candidat justifie de la possession :

- des blocs de compétences obligatoires BC1 "concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation" et BC2 "valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation"

- d'un bloc de compétences dans l'une des 2 options :

BC3 : Concevoir, animer, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en disciplines gymniques acrobatiques dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (option A)

BC4 : Concevoir, animer, en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation en disciplines gymniques et d'apprentissage en gymnastique rythmique dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (option B)

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Les principaux emplois susceptibles d'être offerts au titulaire d'un BPJEPS « disciplines gymniques » peuvent se décliner auprès de :

associations sportives affiliées à une Fédération française, de jeunesse et d'éducation populaire ;

collectivité territoriale ;

milieu scolaire, périscolaire et universitaire ;

accueil collectif de mineurs ;

structures privées de loisirs ;

établissements de santé, centres de prévention ;

comités d'entreprise.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « disciplines gymniques » exerce le métier d'éducateur sportif dans le champ des disciplines gymniques définies comme suit: gymnastique artistique masculine, gymnastique artistique féminine, gymnastique rythmique, trampoline, tumbling, gymnastique acrobatique, gymnastique aérobic, parkour et Teamgym.

Code(s) ROME :

G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de l'éducateur sportif dans le champ des disciplines gymniques est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Oui

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :</p> <p>de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;</p> <p>de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.</p>	-
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :</p> <p>de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;</p> <p>de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.</p>	-
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :</p> <p>de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;</p> <p>de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.</p>	-
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :</p> <p>de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;</p> <p>de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.</p>	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		<p>Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :</p> <p>de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;</p>	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance
<u>RNCP37190 - BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités gymnaiques »</u>

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
29/04/2016	<u>Décret n° 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport</u>
20/11/2024	<u>Arrêté du 8 novembre 2024 portant modification du code du sport (partie arrêtés)</u>
07/11/2024	<u>Décret n° 2024-979 du 6 novembre 2024 actualisant les dispositions générales et communes relatives aux blocs de compétences des diplômes d'Etat de l'animation et du sport et modifiant le code du sport</u>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
12/04/2025	Arrêté du 7 février 2025 portant création de la mention « disciplines gymniques » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

Date de publication de la fiche	23-04-2025
Date de début des parcours certifiants	13-04-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	12-04-2030
Date de dernière délivrance possible de la certification	12-04-2031

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051452783/>

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)